



Projet terrain à batir renseignements

Par **laurents**, le **21/01/2008** à **22:51**

Bonjours à tous, rnrnVoila j'ai un terrain d'un hectare qui entre en terrain à batir, je dois signer chez le notaire prochainement un compromis qui stipule en fait que je laisse mon terrain à mon promoteur , en échange de ça il me laisse 6 parcelles viabilisées pour une surface de 3100m²... Je me pose plusieurs questions sur la répartition du SHON et des parcelles qu'il m'attribue d'office.. Vers qui me tourner pour montrer le projet et qu'on me dise si cela vaut le coup ou pas??? Quel corp de métier serait habilité à analyser les plan du projet?rnrnMerci d'avance rnrnLaurent